

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-47

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI
DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 07 décembre au 13 décembre 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 07 décembre au 13 décembre 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant vingt deux déclarations) sont arrêtées, pour la période du **07 décembre au 13 décembre 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018/378	10/12/2018	COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Création	C	1	TNC 14h	R/Réduction du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018/379	10/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU CASTELLU	Adjoint administratif territorial	Vacance	C	1	TC	R/Direct
2018/380	10/12/2018	SYVADEC	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe - Agent d'exploitation -	Vacance	C	2	TC	R/Mutation
2018/381	11/12/2018	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA	Responsable du Service des Sports relevant du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux	Création	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude R/Mutation R/Détachement
2018/382	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/383	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/384	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/385	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/386	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/387	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/388	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/389	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/390	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/391	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/392	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/393	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/394	12/12/2018	COMMUNE DE BORGIO	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018/395	13/12/2018	SYVADEC	Adjoint technique territorial - Agent d'exploitation -	Vacance	C	2	TC	R/Direct R/Mutation R/Contrat

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20181214-2018-47-AR

* N.B. : Filières

1- Administrative
2- Technique
3- Sportive

4- Culturelle
5- Sociale
6- Médico-Sociale

7- Médico-Technique
8- Police Municipale
9- Animation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2018

CDG2B - Arrêté n°2018-47 - page 1/2

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE'	TC TNC	OBSERVATIONS
2018/396	13/12/2018	SYVADEC	Adjoint technique territorial - Agent d'exploitation -	Vacance	C	2	TC	R/Direct R/Mutation R/Contrat
2018/397	13/12/2018	COMMUNE DE CORTE	Adjoint technique territorial -Services extérieurs -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018/398	13/12/2018	COMMUNE DE CORTE	Adjoint technique territorial - Services extérieurs -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018/399	13/12/2018	COMMUNE DE PENTA DI CASINCA	Agent de maîtrise territorial - Encadrement du Service Technique -	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 14 décembre 2018



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20181214-2018-47-AR

* N.B. : Filières

1- Administrative
2- Technique
3- Sportive

4- Culturelle
5- Sociale
6- Médico-Sociale

7- Médico-Technique
8- Police Municipale
9- Animation

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2018

CDG2B - Arrêté n°2018-47 - page 2/2